

*Les élus de la Fédération Aix-Marseille Interasso se positionnent contre ces attendus, et ce dans une optique de valoriser encore une fois la diversification des profils au sein de notre université et l'accès pour toutes et tous à l'enseignement supérieur. En effet, au sein de ces documents, la filière générale du baccalauréat ou encore certaines séries spécifiques sont très souvent mentionnées, que ce soit au sein des compléments d'information sur les attendus ou des critères généraux d'appréciation des dossiers. Nous sommes conscients que dans certains cas, ces éléments découlent du cadrage national, et nous saluons l'effort de certaines composantes de n'avoir rien ajouté à ce dernier. Encore une fois, nous défendons un accès pour toutes et tous à l'enseignement supérieur et nous nous opposons à toute forme de sélection. L'université se doit de jouer un rôle essentiel en termes d'ouverture sur notre société et il nous paraît incohérent de formaliser les profils des lycéens qui l'intégreront. De plus, nous pouvons également observer certains critères qui nous interpellent au sein des critères généraux d'appréciation des dossiers.*

*Même si nous apprécions et saluons l'augmentation de certaines capacités d'accueil, la diminution de celles-ci dans certaines formations nous interpelle. En effet, en PACES par exemple, nous déplorons la suppression d'une centaine de places, alors même que cette première année commune s'ancre dans un contexte particulier d'un point de vue national, puisqu'elle est considérée comme une filière en tension dans certaines universités. Nous imaginons que cette démarche se base sur les chiffres des années précédentes en termes d'inscriptions ; néanmoins, il nous semble indispensable de conserver des capacités d'accueil élevées, même lorsque celles-ci sont supérieures au nombre d'inscrits, et ce notamment dans un contexte où le nombre d'étudiants à intégrer l'enseignement supérieur augmente d'année en année.*